



Communiqué de presse du SNUipp-FSU12

9 avril 2020

Mesures actées lors du CTSD carte scolaire du 9 avril 2020

C'est dans cette période inédite de crise sanitaire et de confinement que s'est tenu ce CTSD en visioconférence. Dans ce contexte, les opérations de carte scolaire revêtent cette année un caractère exceptionnel car, à la réouverture ou à la rentrée de septembre 2020, il faudra des moyens pour prendre en compte les élèves que l'école aura perdus durant la période de fermeture, ceux qui auront échappé à la sacro-sainte « continuité pédagogique ».

Bien sûr, la Directrice Académique aura su nous rappeler que la dotation pour le département est à l'équilibre malgré les quelques 366 élèves prévus en moins à la rentrée 2020, que le taux d'encadrement moyen des élèves va s'en trouver amélioré, qu'en réponse à cette crise, notre département a bénéficié de 6 postes supplémentaires dans le cadre de la crise sanitaire et des annonces de Jean-Michel Blanquer le 27 mars... Ces dernières imposent l'accord du Maire pour toute fermeture de classe dans les communes de moins de 5000 habitants mais, et cela a son importance on le verra par la suite, ne protègent pas les ½ postes aussi appelés appuis pédagogiques nombreux dans notre département. Nous actons évidemment positivement ce geste d'apaisement destiné aussi à ne pas multiplier les mauvaises nouvelles dans un contexte déjà particulièrement anxiogène.

Cependant, comme souvent, les moyennes masquent des difficultés particulières persistantes.

Par exemple, dans ce contexte, l'expertise des équipes des RASED, ces spécialistes de la difficulté scolaire, aussi bien en ce qui concerne le diagnostic que l'action de remédiation, devrait ou aurait dû jouer un rôle premier s'ils n'avaient été largement décimés par le passé. Ce n'est pas faute d'avoir alerté sur le déficit chronique de notre département en nombre de psychologues (il manque 3 postes en Aveyron) ou plus largement de RASED relativement à la moyenne académique. Les mesures prises ignorent sciemment les RASED qui continueront à jouer le rôle de variable d'ajustement.

Nous affirmons aussi que ces maigres avancées sont loin de compenser l'accélération des dégradations vécues et ressenties par l'ensemble de la profession et dont témoignent les difficultés de recrutement ou la multiplication des signaux de détresse que nous recevons des collègues : demandes de démissions, burnout, arrêts maladie de longue durée... Ces quelques postes ne suffiront pas à pallier à la paupérisation galopante y compris dans nos campagnes, l'explosion du nombre d'élèves à besoins particuliers ou à comportement perturbateur ou l'inclusion à marche forcée. Autant de difficultés auxquelles les professeurs sont confrontés et qui seront exacerbées par la crise actuelle.

Ecole	Commune	Mesure de carte scolaire	Observations	Structure Rentrée 2020
-------	---------	--------------------------	--------------	------------------------

Ecoles maternelles hors éducation prioritaire

La Chartreuse	VILLEFRANCHE DE RGUE	+0,50	Création d'1 poste complet à la place du ½ poste d'appui pédagogique	3 classes
Jean Boudou	LUC-LA PRIMAUBE	-1,25	Suppression d'1 poste et de 0,25 de décharge de direction Le maintien de la décharge de direction pour un an sera étudié.	3 classes
Jean Pendariès	VILLEFRANCHE DE RGUE	-0,50	Suppression d'1 poste et création de 0,50 poste d'appui pédagogique Maintien de 0,25 décharge de direction à titre exceptionnel pour l'année scolaire 2020/2021 L'IEN s'engage à ce que l'appui pédagogique couvre les matins.	3,5 classes

Ecole en comptage à la rentrée de septembre 2020 : Jean Pendariès/Villefranche de Rgue

Ecoles élémentaires hors éducation prioritaire

Cette carte scolaire voit la suppression du dernier poste « Plus de maîtres que de Classes » du département rattaché à l'école Pendariès de Villefranche de Rouergue et partagé avec l'école Robert Fabre, un dispositif qui aurait pu s'avérer précieux pour lutter contre le creusement des inégalités et « récupérer » les élèves qui auront décroché durant la période de fermeture des écoles.

Jean Moulin	SEVERAC-D'AVEYRON	+1	Création d'1 poste	5 classes
Jean Pendariès	VILLEFRANCHE DE RGUE	-1	Suppression d'1 poste « plus de maître que de classes » partagé avec Robert Fabre élémentaire Comptage effectifs rentrée septembre 2020	6 cl + 1 ULIS
Jean Laroche	ONET-LE-CHÂTEAU	+1	Création d'1 poste	7 classes
Jean Monnet	ESPALION	+0,58	Création d'1 poste complet à la place du ½ poste d'appui pédagogique Augmentation de la décharge de direction de 0,25 à 0,33	7 cl + 1 ULIS

Ecoles en comptage à la rentrée de septembre 2020 : Jean Moulin/ SEVERAC-D'AVEYRON

Cas particulier des écoles de Capdenac

Le projet de réorganisation des écoles de Capdenac s'établit comme suit :

- Implantation d'une structure municipale d'accueil des 2 ans et accueil d'une partie des élèves de maternelle à l'école Beau Soleil ;
- Fusion de la maternelle Chantefable et de l'élémentaire Pierre Riols donc une seule école sur 2 sites ;
- Le « site Chantefable » accueille une partie des élèves de maternelles en partage avec Beau Soleil et aussi des élèves de l'élémentaire ;
- Le site Pierre Riols continue d'accueillir les élèves de l'élémentaire

Si nous actons favorablement la création d'une structure municipale d'accueil des 2 ans à l'école Beau Soleil favorable à l'attractivité du service public d'éducation sur la ville, la réorganisation nous apparait pour le moins boiteuse et pourrait jouer en défaveur de cette attractivité. Nombre de parents s'en sont d'ailleurs déjà émus.

Cette réorganisation permet pour le moins quelques économies à notre administration : conversion du poste de directrice de chantefable en enseignant ordinaire et suppression d'un poste après la fusion...

Cohabiteront deux écoles distantes, une « grosse » structure Pierre Riols et une « petite » Beau Soleil qui se partageront par niveaux les élèves de maternelle. Quid du déplacement de certaines familles du centre-ville jusqu'à Beau Soleil. L'école Pierre Riols sera elle-même sur deux sites avec des élèves de l'élémentaire sur les deux lieux géographiques. En particulier, cela pose le problème de l'inclusion des élèves de l'ULIS dans les classes ordinaires qui nécessitera des déplacements d'élèves entre les deux sites pendant le temps scolaire.

Chantefable	CAPDENAC-GARE	-1	Suppression d'1 poste et fusion avec l'école Pierre Riols et accueil d'élèves de maternelle partagés avec Beau Soleil et d'élèves d'élémentaire	0 classe
Beau Soleil	CAPDENAC-GARE		Implantation d'une structure municipale d'accueil des 2 ans et accueil d'une partie des élèves de maternelle partagés avec Pierre Riols « site Chantefable »	3 classes
Pierre Riols	CAPDENAC-GARE		Fusion avec l'école Chantefable et accueil des élèves de l'élémentaire	10cl. + 1 ULIS

Classes uniques

Les opérations de carte scolaire 2019 avaient mis en évidence la situation particulièrement tendue dans plusieurs classes uniques du département, ces structures qui accueillent dans une même classe des élèves de la petite section de maternelle jusqu'au CM2.

Au SNUipp-FSU, nous continuons de penser que les classes uniques ou plus largement les petites écoles rurales demeurent une chance pour les petites communes de notre département. Cependant, ces dernières années, nos campagnes ont subi elles-aussi le délitement social et la multiplication des situations difficiles. Il faut donc à présent en tirer les conséquences et garantir dans ces classes uniques un effectif raisonnable, à savoir une quinzaine d'élèves et pas plus de 20 en tout état de cause. Au-delà, il faut le dire, les conditions d'apprentissage des élèves et de travail de l'enseignant peuvent s'en trouver fortement dégradées.

Durant l'année scolaire 2019/2020, plusieurs collègues en classe unique avec un effectif important se sont retrouvés face à une situation de classe particulièrement compliquée. Il a fallu en cours d'année et en catastrophe octroyer ponctuellement quelques moyens supplémentaires... Nous demandons donc clairement aujourd'hui l'attribution d'un moyen supplémentaire pour chacune de ces classes dépassant 20 élèves.

A l'évidence, ce n'est pas le choix qu'a fait la DASEN d'Aveyron. Les mesures proposées indiquent que pour elle, le seuil d'attribution d'un moyen supplémentaire en classe unique se situe au-delà de 25 : 25 en classe unique, cela n'est pas acceptable ! Notre administration ne cache pas sa volonté de se débarrasser à terme de ces écoles jugées trop coûteuses : en dégrader les conditions d'enseignement et d'apprentissage est un bon moyen pour ensuite justifier de leur suppression.

Dans notre département, 10 classes uniques dépasseront les 20 élèves à la rentrée prochaine sans moyen supplémentaire : TAUSSAC, COUBISOU, LASSOUTS, LES ALBRES, CASTELNAU-DE-MANDAILLES, MONTEZIC, SEBRAZAC, ST-CHELY-D'AUBRAC, VILLEFRANCHE-DE-PANAT, SOULAGES-BONNEVAL. Le SNUipp-FSU12 n'acceptera pas une carte scolaire qui planifie délibérément des conditions de travail dégradées pour les élèves et leur professeur, de la souffrance en perspective pour au moins 10 collègues.

Nous ne pouvons que regretter et dénoncer que les ½ postes des classes uniques servent de variables d'ajustement pour mettre en œuvre les annonces ministérielles qui épargnent les fermetures de postes complets dans les communes de moins de 5000 habitants.

	LA CRESSE	+0,50	Création de 0,50 poste d'appui pédagogique	1,5 classe
	ST-ANDRE-DE-NAJAC	+0,50	Création de 0,50 poste d'appui pédagogique	1,5 classe
Aux papillons	ESTAING	-0,50	Suppression de 0,50 poste d'appui pédagogique	1 classe
Lo Picorai	ST-CHELY-D'AUBRAC	-0,50	Suppression de 0,50 poste d'appui pédagogique	1 classe
Lac Pantois	VILLEFRANCHE-DE-PANAT	-0,50	Suppression de 0,50 poste d'appui pédagogique	1 classe
	SOULAGES-BONNEVAL	-0,50	Suppression de 0,50 poste d'appui pédagogique	1 classe

Ecoles en comptage à la rentrée de septembre 2020 : MURASSON – MONTEZIC – SEBRAZAC – LA CRESSE – ST-ANDRE-DE-NAJAC – ESTAING – ST-CHELY-D'AUBRAC – VILLEFRANCHE-DE-PANAT – SOULAGES-BONNEVAL – LES ALBRES

Autres écoles primaires

Plusieurs écoles de communes du département de moins de 5000 habitants ont vu l'annulation de la fermeture programmée d'une classe en application des consignes ministérielles : CAMPAGNAC, PALMAS-D'AVEYRON, FLAGNAC, NUCES/VALADY, MARCILLAC-VALLON, FOISSAC.

Cependant, ce sont à nouveau les ½ postes, non protégés par les annonces de JM Blanquer, qui auront servi de variables d'ajustement. Des écoles dont les effectifs le justifient, s'en sont vues privées.

	ST-ROME-DE-TARN	+1	Création d'1 poste	3 classes
	MORLHON-LE-HAUT	-0,50	Suppression de 0,50 poste d'appui pédagogique	2 classes
Salan	QUINS	+1,25	Création d'1 poste et de 0,25 décharge de direction	4 classes
Lavernhe	MANHAC	+1,25	Création d'1 poste et de 0,25 décharge de direction	4 classes
Bruéjols	CLAIRVAUX-D'AVEYRON	+0,75	Création d'1 poste complet à la place du ½ poste d'appui pédagogique et de 0,25 décharge de direction	4 classes
Gourgan	RODEZ	-1	Suppression d'1 poste	5 cl. + 1 ULIS
Paul Ramadier	RODEZ	-0,50	Suppression de 0,50 poste d'appui pédagogique	6 cl. + 1 ULIS
Gages	MONTROZIER	+1,08	Création d'1 poste Augmentation de la décharge de direction de 0,25 à 0,33	8 classes
Beauregard	MILLAU	-1	Suppression d'1 poste	10 classes

Ecoles en comptage à la rentrée de septembre 2020 : DURENQUE – MONTPEYROUX – Carcenac-Peyralès/BARAQUEVILLE (vigilance particulière) – Bruéjols/CLAIRVAUX-D'AVEYRON - Paul Bert-Jean Macé/MILLAU - STE-RADEGONDE – Gages/ MONTROZIER – Cardaillac/ RODEZ

MONTEIL : Vérification des effectifs

Ecoles maternelles en Réseau d'Education Prioritaire

C'est particulièrement dans les écoles du REP decazevillois que l'école aura perdu le contact avec le plus d'élèves durant la période de fermeture. C'est donc là aussi qu'il faut envisager des maintenant et pour la rentrée de septembre des moyens pour les raccrocher au plus vite. Nous agissons favorablement dans les mesures proposées l'attention particulière pour les écoles maternelles du REP. Cependant, ces mesures ne permettront pas d'honorer dans toutes les grandes sections du REP la promesse présidentielle de dédoublement.

Jean Moulin	DECAZEVILLE	+0,75	Création d'1 poste complet à la place du ½ poste d'appui pédagogique et de 0,25 décharge de direction	4 classes
Jean Zay	FIRMI.	+1	Proposition : implantation d'1 poste d'adjoint sans spécialité	5 classes

Ecoles en comptage à la rentrée de septembre 2020 : Jean Moulin/DECAZEVILLE

Regroupements Pédagogiques Intercommunaux

RPI	ST-VICTOR-ET-MELVIEU LE TRUEL	+0,50	Création de 0,50 poste d'appui pédagogique sur le site de St Victor	2,5 classes
Total RPI	ST-VICTOR-ET-MELVIEU/ LE TRUEL	+0,50		
RPI	NAUVIALE PRUINES	+1 -1	Transfert d'1 poste de Pruines à Nauviale	3 classes
Total RPI	NAUVIALE/PRUINES	0		

Autres mesures

- Transformation d'1 poste d'enseignant sans spécialité en poste d'enseignant spécialisé « anglais bilingue » dans l'école primaire « Jules Ferry » de Millau.
- Suppression de 5 postes de remplaçants (2 postes gelés + 1 ASH + Sénergues + Flaugergues/Rodez + Réquista) alors même que l'année scolaire 2019/2020 avait montré une situation de tension dans les périodes à fort besoin de remplacements
- Création d'1 poste de personne ressource départementale « troubles du spectre de l'autisme » (TSA)
- Suppression d'1/2 poste spécialisé option D à l'institut médico-éducatif « La Roquette » Lapanouse de Sévérac-d'Aveyron
- Suppression d'1/2 poste spécialisé option D à l'institut médico-éducatif « La Roquette » Lapanouse de Sévérac-d'Aveyron (autisme)